



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIE-COMEAU TENUE LE MERCREDI 2 DÉCEMBRE 2015, À 19 h, AU 19, AVENUE MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.

SONT PRÉSENTS :

M.	Réjean Girard	Conseiller
M.	Alain Charest	Conseiller
Mme	Carole Deschênes	Conseillère
Mme	Karine Otis	Conseillère
Mme	Léa Thibault	Conseillère
Mme	Reina Savoie-Jourdain	Mairesse suppléante
M.	Yvon Boudreau	Conseiller

SONT ABSENTS :

M.	Claude Martel	Maire
M.	Sébastien Langlois	Conseiller

SONT AUSSI PRÉSENTS :

M.	François Corriveau	Directeur général
Mme	Annick Tremblay	Greffière adjointe

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse suppléante, constatant quorum, ouvre la séance à 19 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : la conseillère Léa Thibault
Appuyée par : le conseiller Yvon Boudreau

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2015

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 novembre 2015, à 19 h 30, a été remise à chaque membre du conseil au moins 24 heures avant cette séance, la greffière adjointe est dispensée d'en faire la lecture suivant la Loi sur les cités et villes;

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes
Appuyée par : le conseiller Réjean Girard

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Baie-Comeau tenue le 16 novembre 2015, à 19 h 30, au 19, avenue Marquette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE DE COLLABORATION EN VUE DE DÉVELOPPER LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DE BAIE-COMEAU

Attendu que dans le cadre du plan d'action 2015-2020 de la Stratégie maritime du Québec, le gouvernement du Québec entend relancer l'économie québécoise, particulièrement le secteur manufacturier, en développant des zones industrialo-portuaires;

Rés. 2015-289

Rés. 2015-290



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

Attendu que le gouvernement du Québec vise à développer des zones industrialo-portuaires au Québec en vue de favoriser la création d'emplois et le développement régional, d'augmenter les exportations québécoises, de réduire les impacts environnementaux du transport des marchandises et des matières premières ainsi que d'améliorer les infrastructures portuaires et les interfaces avec les réseaux terrestres;

Attendu que le gouvernement du Québec s'est engagé, dans le cadre de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020, à intégrer les principes de développement durable dans ses activités;

Attendu que le MEIE prévoit mettre sur pied des comités locaux afin de permettre la concertation, la mobilisation et la participation des principaux acteurs régionaux concernés et susceptibles de favoriser la réalisation de projets industriels et logistiques dans les zones industrialo-portuaires;

Rés. 2015-291

Il est proposé par : la conseillère Léa Thibault
Appuyée par : le conseiller Yvon Boudreau

De donner suite au rapport de la greffière adjointe portant le numéro GC2015-38 et d'autoriser le maire, monsieur Claude Martel, à signer l'entente de collaboration en vue de développer la zone industrialo-portuaire de Baie-Comeau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DU COMITÉ LOCAL DE LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DE BAIE-COMEAU

Rés. 2015-292

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes
Appuyée par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport de la greffière adjointe portant le numéro GC2015-39 et de désigner monsieur François Corriveau, directeur général, à titre de représentant de la Ville de Baie-Comeau au sein du comité local de la zone industrialo-portuaire de Baie-Comeau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la conseillère Karine Otis se joint aux membres du conseil à 19 h 04.

La mairesse suppléante invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

7. FERMETURE DE LA SÉANCE

Rés. 2015-293

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes
Appuyée par : le conseiller Réjean Girard

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance soit et est levée, il est 19 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

REINA SAVOIE-JOURDAIN
MAIRESSE SUPPLÉANTE

ANNICK TREMBLAY
GREFFIÈRE ADJOINTE